



# Demande de subvention pour favoriser le soutien des personnes âgées de 65 ans ou plus

## Service des finances

1333, boul. Chomedey, bureau 101  
C.P. 422, succ. Saint-Martin  
Laval (Québec) H7V 3Z4  
Tél. : 450-978-5700

Subvention pour l'année 2021

**Veuillez sauvegarder ce formulaire sur votre ordinateur avant de le remplir.**

## Demande de subvention

150\$ - de base

300\$ - bénéficiaire du supplément de revenu garanti

Complétez la section A. La section B doit être remplie par le propriétaire d'un requérant locataire.

A- Requérant	Locataire <input type="checkbox"/>	Propriétaire <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	Explication :
<b>1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR</b>				
_____			Date de naissance : _____	
Nom et prénom en lettres moulées			Année-Mois-Jour	
Langue de correspondance : <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais		Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		
Numéro de téléphone : _____		Adresse courriel : _____		
La subvention est partagée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		_____		
_____			Date de naissance : _____	
Nom et prénom en lettres moulées du codemandeur			Année-Mois-Jour	
<b>2. IDENTIFICATION DU LOGEMENT ADMISSIBLE AU 1<sup>ER</sup> MAI 2021</b>				
_____		_____		
No. Civique	Rue	Appartement		
<b>Laval</b>	_____			
Ville	Code postal			
Déménagement après le 1 <sup>er</sup> mai 2021? <input type="checkbox"/>		Date : _____		
		Année-Mois-Jour		
Nouvelle adresse : _____				
Je déclare être résident de Ville de Laval en date du 1 <sup>er</sup> mai 2021.				
_____			_____	
Signature du requérant			Date Année-Mois-Jour	
<b>B- Attestation du propriétaire (Compléter seulement si le requérant n'est pas propriétaire à l'adresse inscrite ci-haut.)</b>				
Je déclare que le requérant ci-dessus mentionné était mon locataire <b>en date du 1<sup>er</sup> mai 2021.</b>				
_____			_____	
Nom et prénom en lettres moulées			Téléphone	
_____			_____	
Signature			Date Année-Mois-Jour	

Réservé pour Ville de Laval					
PC	AM	CN	A	T4	A
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Référence		Année		Montant	

## ÉVITEZ DE VOUS DÉPLACER À NOS BUREAUX

Pour l'année 2021, toute personne âgée de 65 ans ou plus qui réside sur le territoire de Laval le 1<sup>er</sup> mai 2021 à titre de locataire ou de propriétaire d'un logement ou d'une unité d'habitation lui tenant lieu de résidence principale peut recevoir, si elle répond aux conditions d'admissibilité prévues au règlement L-12221 :

- 150 \$ par logement ou unité d'habitation;  
ou
- 300 \$ par logement ou unité d'habitation, **si cette personne bénéficie du supplément de revenu garanti** versé par le gouvernement du Canada en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse.

Plusieurs documents sont exigés en plus du formulaire de demande de subvention :

1. **Une copie d'une facture mensuelle émise à votre nom et adresse (électricité, téléphone, câble, etc.) couvrant une période incluant le 1<sup>er</sup> mai 2021. Si vous êtes dans l'impossibilité de nous fournir un tel document, vous devez nous fournir une copie de votre bail ou la lettre de renouvellement de votre bail couvrant la même période.**
2. S'il s'agit de votre première demande, vous devez nous fournir une preuve que vous êtes âgés de 65 ans ou plus le 1<sup>er</sup> mai 2021 (carte d'assurance maladie, permis de conduire, certificat de naissance, etc.)
3. Pour une demande de 300 \$, vous devez également joindre une copie du relevé T4A (OAS) (2020) fourni par l'Agence du revenu du Canada ou une confirmation de réception du supplément de revenu garanti, délivré par Emploi et Développement social Canada. Vous devez hachurer votre numéro d'assurance sociale.
4. Si vous êtes locataire, la section B attestant votre éligibilité doit être signée par votre propriétaire.

Un représentant de la Ville pourrait exiger tout autre document afin de vérifier le respect des conditions d'admissibilité au programme de subvention. De plus, les demandes incomplètes seront retournées au requérant de la subvention

Les citoyens vivant en chambre, en logement intergénérationnel ou avec personnes apparentées sont admissibles.

Si vous décidez de partager le montant de votre subvention avec votre conjoint ou un colocataire, vous devez nous l'indiquer à l'endroit prévu à cet effet. Cette personne doit aussi être âgée de 65 ans ou plus et fournir une preuve d'âge à cet effet. **Un seul chèque sera émis aux deux noms apparaissant sur la demande.**

Le formulaire de demande de subvention, incluant tous les documents exigés et conformes, doit être transmis à la Ville de Laval par la poste ou par courriel, au plus tard le **30 avril 2022** aux adresses suivantes :

**Par la poste :**

Service des finances  
1333, boul. Chomedey, bureau 101  
C.P. 422, succ. Saint-Martin  
Laval (Québec) H7V 3Z4

**Par courriel:** [Taxation65ans@laval.ca](mailto:Taxation65ans@laval.ca)**À ne pas oublier**

- **Votre preuve de résidence (facture mensuelle, voir point 1)**
- Signez votre formulaire à la section A.
- Si vous déménagez, vous devez nous indiquer votre date de déménagement ainsi que votre nouvelle adresse.
- Votre preuve d'âge (pour nouvelle demande seulement)

Le paiement de la subvention sera émis le 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour toutes les demandes conformes reçues avant le 30 juin 2021. Un envoi mensuel sera effectué par la suite pour les demandes reçues après le 30 juin 2021.